

JOURNAL OFFICIEL

DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

NOUMÉA - IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE - 18 AVENUE PAUL DOUMER

PARAIT LE MARDI DE CHAQUE SEMAINE

LE NUMERO : 240 FRANCS



NUMERO SPECIAL

SOMMAIRE

PROVINCES

Délibération n° 99-38/API du 16 juillet 1999 relative à la décision modificative n° 2 de la Province des Iles Loyauté pour l'exercice 1999 (p. 3886).

Publications légales (p. 3915).

PROVINCES

DÉLIBÉRATIONS DE LA PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ

Délibération n° 99-38/API du 16 juillet 1999 relative à la décision modificative n° 2 de la Province des Îles Loyauté pour l'exercice 1999

L'Assemblée de la Province des Îles Loyauté,

Délibérant conformément à la loi modifiée n° 88-1028 du 9 novembre 1988 portant dispositions statutaires et préparatoires à l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie en 1998 ;

Vu la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi n° 90-1247 du 29 décembre 1990 portant suppression de la tutelle administrative et financière sur les communes de la Nouvelle-Calédonie et dispositions diverses relatives à ce Territoire, notamment en son article 22 ;

Vu le décret n° 92-162 du 20 février 1992 relatif à l'exécution du budget des collectivités publiques et de leurs établissements en Nouvelle-Calédonie, à la mise en état d'examen et à la production des comptes de gestion des comptables ;

Vu le décret n° 92-163 du 20 février 1992 relatif à l'application de la loi n° 90-1247 du 29 décembre 1990 portant suppression de la tutelle administrative et financière sur les communes de Nouvelle-Calédonie et dispositions diverses relatives à ce Territoire et relatif au régime budgétaire et comptable applicable dans le Territoire de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté du 24 janvier 1994 adaptant l'instruction M 51 sur la comptabilité des Départements au Territoire et aux Provinces de Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 99-04/API du 8 janvier 1999 relative au budget primitif de la Province des Îles Loyauté, exercice 1999 ;

Vu la délibération n° 99-05/API du 19 février 1999 portant virement de crédits au budget de la Province des Îles Loyauté, exercice 1999 ;

Vu la délibération n° 99-18/API du 23 avril 1999 relative au budget supplémentaire de la Province des Îles Loyauté, exercice 1999, décision modificative n° 1 ;

Vu la délibération n° 99-08/BAPI du 11 février 1999 portant virement de crédits d'article à article au budget de la Province des Îles Loyauté, exercice 1999 ;

Vu les délibérations n° 99-31/BAPI du 15 mars 1999, n° 99-41/BAPI du 19 mars 1999 portant virement de crédits d'article à article, exercice 1999 ;

Vu la délibération n° 99-47/BAPI du 23 mars 1999 portant virement de crédits de chapitre à chapitre au budget de la Province des Îles Loyauté, exercice 1999 ;

Vu les délibérations n° 99-80/BAPI du 10 juin 1999, n° 99-82 et 83/BAPI du 22 juin 1999 portant virement de crédits d'article à article au budget de la Province des Îles Loyauté, exercice 1999,

A adopté en sa séance du 16 juillet 1999 les dispositions dont la teneur suit :

Art. 1^{er}. - La décision modificative pour l'exercice 1999 est arrêté en recettes et en dépenses, en mouvements budgétaires, à la somme de quatre cent soixante trois millions cinq cent soixante dix huit mille quatre cent quarante XPF (463.578.440 XPF) dont 43.743.600 XPF en section d'investissement et 419.834.840 XPF en section de fonctionnement, conformément aux tableaux joints.

Art. 2. - La présente délibération sera transmise au Commissaire Délégué de la République pour la Province des Îles Loyauté.

Délibéré en séance publique à Wé-Lifou, le 16 juillet 1999.

Un Membre,
N. HNEPEUNE

Le Président,
Robert KOWIE

PROVINCE DES ILES LOYAUTE

DECISION MODIFICATIVE

N° 2

Exercice 1999

SOMMAIRE

SECTION D'INVESTISSEMENT

900	Bâtiments et équipements de la collectivité	3
903	Équipement scolaire, culturel et sportif	5
905	Transports et communications	7
914	Programmes pour d'autres tiers	9
922	Opérations immobilières et mobilières hors programmes	11
925	Mouvements financiers	13
927	Financement globalisé de la section d'investissement	15

SECTION DE FONCTIONNEMENT

930	Service financier	19
931	Personnel permanent	21
932	Ensembles immobiliers et mobiliers	23
934	Administration générale	25
940	Relations publiques	27
943	Enseignement	29
944	Œuvres sociales et scolaires	31
945	Jeunesse, sports, loisirs et culture	33
951	Service sanitaires et sociaux de la collectivité	35
952	Hygiène publique et sociale	37
954	Aide médicale	39
962	Interventions en matière agricole	41
964	Interventions socio-économiques	43
970	Charges et produits non affectés	45

BALANCES

	48
Balance de la section d'investissement	49
Balance de la section de fonctionnement	50
Balance générale du budget principal par fonction de la section d'investissement	51
Balance générale du budget principal par fonction de la section de fonctionnement	52
Balance par groupe de chapitres et d'articles de la section d'investissement	53
Balance par groupe de chapitres et d'articles de la section de fonctionnement	54
Balance générale du budget par nature	55
Récapitulation des balances générales - Décision modificative n°2	56
Récapitulation des balances générales - BP + DM 1 + DM 2	56

SECTION D'INVESTISSEMENT

PROGRAMMES PROVINCIAUX 98

ART.		N° PROG.		DETAIL PAR SOUS-CHAPITRES		LIBELLES		BÂTIMENTS ET EQUIPEMENTS DE LA COLLECTIVITE		CHAPITRE 908		Vote de l'Assemblée de Province	
				908.0						Pour mémoire BP +BS+ versements		Propositions nouvelles	
				Hôtel Province c.adm. annexes								DEPENSES	
				65 000 000						65 000 000		65 000 000	
				65 000 000						65 000 000		65 000 000	
2146	0199			5 000 000					Matériel informatique et bureautique Patrimoine 1999	6 500 000	5 000 000		5 000 000
2160	0199			20 000 000					Matériel de transport routier Patrimoine 1999	40 000 000	20 000 000		20 000 000
2320	0688			6 000 000					Hôtel ou siège de la collectivité Travaux de construction de l'hôtel de province Bât. DPASS.	0	6 000 000		6 000 000
2326	0499			25 000 000					Bâtiments techniques Aménagements des services d'entretien et de maintenance	4 000 000	25 000 000		25 000 000
										RECETTES		0	
										Recettes Directes		0	
										RESULTAT		-65 000 000	
												-65 000 000	

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS		CHAPITRE 906		Vote de l'Assemblée de Province
ART.	N° Prog.	LIBRETES	Pour mémoire BP +BS+ virements	
		DEPENSES	0	50 000 000
		Dépenses Directes	0	50 000 000
2326	4193	Autres immeubles CD 11DEF : Pêche et produits de la mer	0	40 000 000
2332	0293	Infrastructures aériennes Équipement des aérodromes provinciaux	0	10 000 000
			0	0
			0	0
RECETTES			0	0
Recettes Directes			0	0
RESULTAT			0	-50 000 000

ART.	N° PROG.	DETAIL PAR SOUS-CHAPITRES		
		906.1 Transports aéronautiques	906.3 Équipements Portuaires	
		10 000 000	40 000 000	
		10 000 000	40 000 000	
2326	4193		40 000 000	
2332	0293	10 000 000		
		0	0	
		0	0	
		-10 000 000	-40 000 000	

OPERATIONS HORS PROGRAMME 92						
OPERATIONS IMMOBILIERES ET MOBILIERES HORS PROGRAMMES			CHAPITRE 922		Vote de l'Assemblée de Province	
ART.	N° Prog.	LIBELLES	Pour mémoire BP +BS+ virements	Propositions nouvelles		
			DEPENSES	100 147 965	-95 029 946	-95 029 946
			Dépenses Directes	100 147 965	-95 029 946	-95 029 946
29		Dépenses imprévues	100 147 965	-95 029 946	-95 029 946	
			RECETTES			
			Recettes Directes			
			RESULTAT	-100 147 965	95 029 946	95 029 946

MOUVEMENTS FINANCIERS		CHAPITRE 025		Vote de l'Assemblée de Province	
ART.	N° Prog.	LIBELLES	Propositions nouvelles		
163		Agence Française de développement	Pour mémoire BP +BS+ virements 95 000 000 95 000 000	4 500 000 4 500 000	4 500 000 4 500 000
			DEPENSES Dépenses Directes 95 000 000	4 500 000 4 500 000	4 500 000 4 500 000
1380		Amortissements des subventions d'équipement (pour ordre)	426 639 253 426 639 253	19 500 000 19 500 000	19 500 000 19 500 000
			RECETTES Recettes Directes 426 639 253 426 639 253	19 500 000 19 500 000	19 500 000 19 500 000
			RESULTAT 331 639 253	16 000 000	15 000 000

DETAIL PAR SOUS-CHAPITRES		N° PROG.	Autres mouvements de créances	025.5	0	0	0	0	0
ART.									
163			4 500 000	4 500 000					
1380			19 500 000	19 500 000	0	0	0	0	0
			19 500 000	19 500 000	0	0	0	0	0
			15 000 000	15 000 000	0	0	0	0	0

FINANCEMENT GLOBALISE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			CHAPITRE #27		Vote de l'Assemblée de Province
ART.	N° Prog.	LIBELLES	Pour mémoire BP + BS + virements	Propositions nouvelles	
		DEPENSES	0	0	0
		Dépenses Directes	0	0	0
			0		0
		RECETTES	436 222 800	24 243 600	24 243 600
		Recettes Directes	436 222 800	24 243 600	24 243 600
143		Dotation d'équipement du Territoire - art. 35 de la LR	436 222 800	24 243 600	24 243 600
		RESULTAT	436 222 800	24 243 600	24 243 600

ART.	LIBELLES	CHAPITRE 991		Vote de l'Assemblée de Province
		Pour mémoire BP+BS+	Propositions nouvelles	
				144 000 000
	DEPENSES	887 888 490	144 000 000	144 000 000
	Dépenses directes	887 888 490	144 000 000	144 000 000
610	Rémunération du personnel permanent titulaire	729 890 752	126 000 000	126 000 000
611	Rémunération du personnel non titulaire	108 207 699	6 000 000	6 000 000
6141	Cotisations à l'IFPA	21 069 949	4 000 000	4 000 000
617	Régime spéc. d'hospitalisation des agents de la collectivité	17 500 000	5 000 000	5 000 000
6611	Prêt et transport de matériel	11 000 000	4 000 000	4 000 000
7332	Recouvrements de traitements	3 525 547	500 000	500 000
	RECETTES	3 525 547	500 000	500 000
	Recettes Directes	3 525 547	500 000	500 000
	RESULTAT	-884 362 943	-148 500 000	-148 500 000

ART.	DETAILS PAR SOUS-CHAPITRE							
	931.0 Formation professionnelle	931.100 Institutions	931.110 Secrétariat Général	931.114 Direction Adm. Générale	931.122 Direct. Equipem. et Aménagem.	931.132 Direction Dével. Economique	931.140 Direction de l'Enseignement	931.151 Direct. Affaires Sanit. Sociales
	4 000 000	5 000 000	0	6 000 000	0	0	126 000 000	3 000 000
	4 000 000	5 000 000	0	6 000 000	0	0	126 000 000	3 000 000
6141	4 000 000							
610								
611		5 000 000					126 000 000	
617				5 000 000				
6611				1 000 000				3 000 000
			12 316	24 430	12 316	12 316	95 270	343 356
			12 316	24 430	12 316	12 316	95 270	343 356
7332			12 316	24 430	12 316	12 316	95 270	343 356
	-4 000 000	-5 000 000	12 316	-5 975 570	12 316	12 316	-126 004 730	-3 666 646

RELATIONS PUBLIQUES		CHAPITRE 94		Vote de l'Assemblée de Province
ART.	LIBELLES	Pour mémoire BP+BS+ Virements	Propositions nouvelles	
		DEPENSES	4 000 000	8 000 000
		Dépenses directes	4 000 000	8 000 000
6571	Subventions aux personnes de droit privé	14 000 000	4 000 000	8 000 000
		RECETTES		
		Recettes Directes		
		RESULTAT	-14 000 000	-8 000 000

ENSEIGNEMENT	LIBELLES	CHAPITRE 943		Vote de l'Assemblée de Provinces
		Pour mémoire BP+BB+		
		Virements	Propositions nouvelles	
	DEPENSES	468 802 246	94 266 000	56 266 000
	Depenses directes	468 802 246	94 266 000	56 266 000
618.38	Charges sociales -CD SDEF	6 936 053	-4 000 000	-4 000 000
635.38	Honoraires et rémunérations d'intermédiaires (CD SDEF)	28 579 091	-11 000 000	-11 000 000
6401.04	Part. aux charges de fonctionnement ASSE	226 881 000	11 564 000	11 564 000
6401.05	Part. aux charges de fonctionnement DEC	114 000 000	-1 627 000	-1 627 000
6401.06	Part. aux charges de fonctionnement FELP	5 780 000	229 000	229 000
643.38	Frais de séjour et de stage -CD SDEF	9 487 548	-1 500 000	-1 500 000
6436.49	Frais d'hébergement -CD 19AQV	344 000	3 000 000	3 000 000
6454.49	Cotis. p/ affil. de tiers à un régime volontaire PS CD 19AQV	328 534	2 000 000	2 000 000
6455.38	Frais de transports au bénéfice de tiers -CD SDEF	8 123 601	3 500 000	3 500 000
655.38	Bourses et prix -CD SDEF	18 708 416	13 000 000	13 000 000
655.49	Bourses et prix -CD 19AQV	40 377 093	13 000 000	13 000 000
6571.38	Subv. aux personnes de droit privé - CTMFR-CD SDEF	900 000	9 000 000	9 000 000
	RECETTES	0	0	0
	Recettes Directes	0	0	0
	RESULTAT	-468 802 246	-94 266 000	-56 266 000

ART.	DÉTAILS PAR SOUS-CHAPITRES									
	943.11 Enseignement le degré privé	943.21 Collèges privés	943.31 Enseignement techn. privé	943.4 Enseignement supérieur	943.6 Formation profession.					
	-599 000	11 281 000	-396 000	17 000 000	9 000 000					
	-599 000	11 281 000	-396 000	17 000 000	9 000 000					
618.38					-4 000 000					
635.38					-11 000 000					
643.38					-1 500 000					
6401.04	-531 000	12 095 000								
6401.05	-93 000	-1 038 000	-396 000							
6401.06	25 000	204 000								
6436.49				3 000 000						
6436.49				2 000 000						
6454.49					3 500 000					
6455.38					13 000 000					
655.38										
655.49				12 000 000						
6571.38					9 000 000					
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	599 000	-11 281 000	396 000	-17 000 000	-9 000 000	0	0	0	0	0

CHAPITRE 045					Vote de l'Assemblée de Provinces
JEUNESSE, SPORTS, LOISIRS ET CULTURE		LIBELLES			
ART.	LIBELLES	Four mensuels RP+RS+	Propositions nouvelles		
		Virrements			
	DEPENSES	43 500 000	43 500 000	43 500 000	43 500 000
	Depenses directes	43 500 000	43 500 000	43 500 000	43 500 000
8571	Subvention aux personnes de droit privé	40 500 000	25 500 000	25 500 000	25 500 000
8571.20	Comité d'organisation et de gestion de voile de Lifou	2 000 000	0	0	1 000 000
8571.39	Subv. aux personnes de droit privé- Université de communication	0	1 500 000	1 500 000	1 500 000
8571.40	Subventions aux personnes de droit privé ADCK	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000
RECETTES					
Recettes Directes					
		0	0	0	0
		0	0	0	0
RESULTAT					-43 500 000
RESULTAT					-43 500 000

DETAIL PAR SOUS-CHAPITRES					
ART.	045.10 Encouragem. aux sports	045.21 Encourag. aux activ. culturel.			
	4 500 000	28 500 000			
	4 500 000	28 500 000			
	3 600 000	22 000 000			
	1 000 000	1 500 000			
		5 000 000			
8571					
8571.20					
8571.39					
8571.40					
RECETTES					
Recettes Directes					
RESULTAT					-43 500 000

ART.	HYGIÈNE PUBLIQUE ET SOCIALE	CHAPITRE 992		Vote de l'Assemblée de Province
		Pour mémoire BP+BS+ Virements	Propositions nouvelles	
	LIBELLES			
	DEPENSES	4 800 000	-2 800 000	-2 800 000
	Dépenses directes	4 800 000	-2 800 000	-2 800 000
9009	Autres produits pharmaceutiques et d'hygiène et appareillage	4 800 000	-2 800 000	-2 800 000
		RECETTES	0	0
		Recettes Directes	0	0
		RESULTAT	-4 800 000	2 800 000

DETAIL PAR SOUS-CHAPITRES		
ART.		
992.90	Hygiène public	-2 800 000
9009		-2 800 000
		0
		0
		2 800 000

AIDE MEDICALE		CHAPITRE 004		Vote de l'Assemblée de Province
ART.	LIBELLES	Four mémoire BP+BS+ Virements	Propositions nouvelles	
	DEPENSES	641 000 000	204 568 840	204 568 840
	Dépenses directes	641 000 000	204 568 840	204 568 840
6437	Frais d'hospitalisation	641 000 000	204 568 840	204 568 840
	RECETTES	0	0	0
	Recettes Directes	0	0	0
	RESULTAT	-641 000 000	-204 568 840	-204 568 840

CHARGES ET PRODUITS NON AFFECTES		CHAPITRE 970		Vote de l'Assemblée de Province
ART.	LIBELLÉS	Pour mémoire BP+BS+ Virements	Propositions nouvelles	
		DEPENSES	19 500 000	19 500 000
		Dépenses directes	19 500 000	19 500 000
6810	Dotations aux amortissements subventions d'équipements versées	426 839 253	19 500 000	19 500 000
		RECETTES	419 334 840	419 334 840
		Recettes Directes	419 334 840	419 334 840
742	Dotation de fonctionnement du Territoire (Art.33)	5 912 437 860	419 334 840	419 334 840
		RESULTAT	399 834 840	399 834 840

BALANCES

Balance de la section d'investissement

Balance de la section de fonctionnement

LIBELLE	PROPOSITIONS		VOTE DE L'ASSEMBLEE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
90 - PROGRAMMES PROVINCIAUX	1 118 000 000	0	1 118 000 000	0
900 Bâtiments et équipements de la collectivité	65 000 000	0	65 000 000	0
903 Equipement scolaire, culturel et sportif	3 000 000	0	3 000 000	0
905 Transports et communications	50 000 000	0	50 000 000	0
91 - PROGRAMMES NON PROVINCIAUX	16 273 546	0	16 273 546	0
914 Programmes pour d'autres tiers	16 273 546	0	16 273 546	0
92 - OPERATIONS HORS PROGRAMMES	-90 529 946	43 743 600	-90 529 946	43 743 600
922 Opérations immobilières et mobilières hors prog.	-95 029 946	19 500 000	-95 029 946	19 500 000
925 Mouvements financiers	4 500 000	24 243 600	4 500 000	24 243 600
927 Financement globalisé de la section d'investissement		0		0
TOTAL	43 743 600	43 743 600	43 743 600	43 743 600
LIBELLE	PROPOSITIONS		VOTE DE L'ASSEMBLEE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
93 - SERVICES INDIRECTS	177 850 000	500 000	177 850 000	500 000
930 Service financier	-4 500 000	0	-4 500 000	0
931 Personnel permanent	144 000 000	500 000	144 000 000	500 000
932 Ensembles immobiliers et mobiliers	7 750 000	0	7 750 000	0
934 Administration générale	30 600 000	0	30 600 000	0
94 - SERVICE ADMINISTRATIF	83 266 000	0	83 266 000	0
940 Relations publiques	4 000 000		4 000 000	
943 Enseignement	36 266 000		36 266 000	
944 Œuvres sociales et scolaires	10 000 000		10 000 000	
945 Jeunesse, sports, loisirs et culture	32 000 000		32 000 000	
95 - SERVICES SOCIAUX	204 568 840	0	204 568 840	0
951 Services sanitaires et sociaux de la collectivité	2 800 000		2 800 000	
952 Hygiène publique et sociale	-2 800 000		-2 800 000	
954 Aide médicale	204 568 840		204 568 840	
96 - SERVICES ECONOMIQUE	-64 850 000	0	-64 850 000	0
962 Interventions en matière agricole	-39 400 000		-39 400 000	
964 Interventions socio-économique	-24 950 000		-24 950 000	
97 - SERVICE FISCAL	19 500 000	419 334 840	19 500 000	419 334 840
970 Charges et produits non affectés	19 500 000	419 334 840	19 500 000	419 334 840
971 Impôts et taxes				
TOTAL	419 884 840	419 884 840	419 884 840	419 884 840

BALANCE GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL PAR FONCTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LIBELLE	Mouvements budgétaires		Mouvements réels		Mouvements d'ordres	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
90- PROGRAMMES PROVINCIAUX	118 000 000	0	118 000 000	0	0	0
900 Bâtiments et équipements de la collectivité	65 000 000		65 000 000			
903 Equipement scolaire, culturel et sportif	3 000 000		3 000 000			
905 Transports et communications	50 000 000		50 000 000			
91- PROGRAMMES NON PROVINCIAUX	16 273 546	0	16 273 546	0	0	0
914 Prog. Pour d'autres tiers	16 273 546		16 273 546			
92 - OPERATION HORS PROGRAMMES	-90 529 946	43 743 600	-90 529 946	24 243 600	0	19 500 000
922 Opérat. Immobilière et mobilières hors programme	-95 029 946		-95 029 946			
925 Mouvements financiers	4 500 000	19 500 000	4 500 000			19 500 000
927 Financement globalisé de section d'investissement		24 243 600		24 243 600		
TOTAUX	43 743 600	43 743 600	43 743 600	24 243 600	0	19 500 000

BALANCE GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL PAR FONCTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LIBELLE	Mouvements budgétaires		Mouvements réels		Mouvement d'ordre	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
93 - SERVICES INDIRECTS	177 850 000	500 000	177 850 000	500 000	0	0
930 Service financier	-4 500 000		-4 500 000			
931 Personnel permanent	144 000 000	500 000	144 000 000	500 000		
932 Ensembles immobiliers et mobiliers	7 750 000	0	7 750 000			
934 Administration générale	30 600 000	0	30 600 000			
94 - SERVICE ADMINISTRATIF	80 766 000	0	80 766 000	0	0	0
940 Relations publiques	8 000 000	0	8 000 000	0		
943 Enseignement	36 268 000	0	36 268 000	0		
944 Œuvres sociales scolaires	3 500 000	0	3 500 000	0		
945 Jeunesse, sports, loisirs et culture	33 000 000	0	33 000 000	0		
95- SERVICES SOCIAUX	204 568 840	0	204 568 840	0	0	0
951 Services sanitaires et sociaux de la collectivité	2 800 000		2 800 000			
952 Hygiène publique et sociale	-2 800 000		-2 800 000			
954 Aide médicale	204 568 840		204 568 840			
96- SERVICES ECONOMIQUE	-38 950 000	0	-38 950 000	0	0	0
962 Interventions en matière agricole	-38 900 000		-38 900 000			
964 Interventions socio-économique	-23 950 000		-23 950 000			
965 Domaine (productif de revenus)						
97- SERVICE FISCAL	19 500 000	419 334 840	0	419 334 840	19 500 000	0
970 Charges et produits non affectés	19 500 000	419 334 840		419 334 840	19 500 000	
971 Impôts et taxes						
TOTAL	419 834 840	419 834 840	400 334 840	419 834 840	19 500 000	0

BALANCE PAR GROUPE DE CHAPITRES ET D'ARTICLES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

comptes	LIBELLES		90	91	92	
		TOTAUX	programmes provinciaux	programmes non provinciaux	opérations hors programmes	
	DEPENSES	43 743 600	118 000 000	16 273 546	-90 529 946	
18	Emprunts et dettes à long et moyen terme	4 500 000			4 500 000	
21	immobilisations	34 500 000	34 500 000			
23	immobilisations en cours	93 773 546	83 500 000	10 273 546		
25	prêts- avances et créances à long et moyen terme	6 000 000		6 000 000		
26	titres et valeurs	0				
29	dépenses imprévues	-95 029 946			-95 029 946	
	RECETTES	43 743 600	0	0	43 743 600	
13	frais extraordinaires	19 500 000			19 500 000	
14	participations et recettes affectées à l'investissement	24 243 600			24 243 600	
16	emprunts et dettes à long ou moyen terme	0				
25	prêts- avances et créances à long et moyen terme	0				
27	dépôts et cautionnements versés	0				
	RESULTAT	0	-118 000 000	-16 273 546	134 273 546	

BALANCE PAR GROUPE DE CHAPITRES ET D'ARTICLES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

comptes	LIBELLES		93	94	95	96	97
		TOTAUX	services indirects	services administratifs	services sociaux	services économiques	services fiscaux
	DEPENSES	419 834 840	177 850 000	82 266 000	204 568 840	-64 350 000	19 500 000
60	denrées et fournitures consommées	3 450 000	2 850 000		500 000	100 000	
61	frais de personnel	136 000 000	140 000 000	-4 000 000			
63	travaux et services extérieurs	-5 250 000	5 000 000	-11 000 000	-500 000	1 250 000	
64	participations et prestations au bénéfice de tiers	196 134 840		17 288 000	204 568 840	-25 700 000	
65	allocations - subventions	40 000 000		80 000 000		-40 000 000	
66	frais de gestion générale et de transport	34 500 000	34 500 000				
67	frais financier	-4 500 000	-4 500 000				
68	dotations aux comptes d'amortissement	19 500 000					19 500 000
69	charges exceptionnelles						
82	résultats antérieurs						
83	prélèvement sur la section de fonctionnement						
	RECETTES	419 834 840	500 000	0	0	0	419 334 840
72	produits financiers						
73	remboursements, subventions, participations	500 000	500 000				
74	dotations reçues	419 334 840					419 334 840
75	impôts directs						
77	contributions directes						
79	produits exceptionnels						
82	résultats antérieurs						
	RESULTAT	0	-177 350 000	-82 266 000	-204 568 840	64 350 000	399 834 840

BALANCE GENERALE DU BUDGET PAR NATURE

comptes	LIBELLES	Mouvements budgétaires		Mouvements réel		Mouvements d'ordre	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	SECTION D'INVESTISSEMENT	43 743 600	43 743 600	43 743 600	24 243 600	0	19 500 000
11	réserves						
13	frais extraordinaires		19 500 000				19 500 000
14	Participations et recettes affectées à l'investissement		24 243 600		24 243 600		
16	emprunts et dettes à long et moyen terme	4 500 000		4 500 000			
21	immobilisations	34 500 000		34 500 000			
23	immobilisations en cours	93 773 548		93 773 548			
25	prêts- avances et créances à long et moyen terme	6 000 000		6 000 000			
29	Dépenses imprévues	-95 029 948		-95 029 948			
	SECTION DE FONCTIONNEMENT	419 834 840	419 834 840	400 334 840	419 834 840	19 500 000	0
60	denrées et fournitures consommées	3 450 000		3 450 000			
61	frais de personnel	136 000 000		136 000 000			
63	travaux et services extérieurs	-5 250 000		-5 250 000			
64	participations et prestations au bénéfice de tiers	196 134 840		196 134 840			
65	allocations - subventions	40 000 000		40 000 000			
66	frais de gestion générale et de transport	34 500 000		34 500 000			
67	frais financier	-4 500 000		-4 500 000			
68	dotations aux comptes d'amortissement	19 500 000				19 500 000	
73	Remboursements, subventions, participations		500 000		500 000		
74	Dotations reçues		419 334 840		419 334 840		
	TOTAL	463 578 440	463 578 440	444 078 440	444 078 440	19 500 000	19 500 000

 RECAPITULATION DES BALANCES GENERALES
 DECISION MODIFICATIVE N°2

SECTIONS	MOUVEMENTS BUDGETAIRES		MOUVEMENTS REELS		MOUVEMENTS D'ORDRES	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	43 743 600	43 743 600	43 743 600	24 243 600		19 500 000
FONCTIONNEMENT	419 834 840	419 834 840	400 334 840	419 834 840	19 500 000	
TOTAUX	463 578 440	463 578 440	444 078 440	444 078 440	19 500 000	19 500 000

**RECAPITULATION DES BALANCES GENERALES
BUDGET PRIMITIF - BUDGET SUPPLEMENTAIRE (D.M.1) - DECISION MODIFICATIVE N°2**

SECTIONS	MOUVEMENTS BUDGETAIRES		MOUVEMENTS REELS		MOUVEMENTS D'ORDRES	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	4 817 176 852	4 817 176 852	4 817 176 852	4 296 692 282	0	520 484 570
Budget primitif	1 545 530 595	1 545 530 595	1 545 530 595	1 171 337 040		374 193 555
Budget supplémentaire (DM1)	3 227 902 657	3 227 902 657	3 227 902 657	3 101 111 642		126 791 015
Décisions modificatives (dm2)	43 743 600	43 743 600	43 743 600	24 243 600		19 500 000
FONCTIONNEMENT	7 779 093 877	7 779 093 877	7 258 609 307	7 779 093 877	520 484 570	0
Budget primitif	6 928 617 527	6 928 617 527	6 554 423 972	6 928 617 527	374 193 555	
Budget supplémentaire (DM1)	430 641 510	430 641 510	303 850 495	430 641 510	126 791 015	
Décisions modificatives (dm2)	419 834 840	419 834 840	400 334 840	419 834 840	19 500 000	
TOTAL DES DEUX SECTIONS	12 596 270 729	12 596 270 729	12 075 786 159	12 075 786 159	520 484 570	520 484 570
Budget primitif	8 474 148 122	8 474 148 122	8 099 954 567	8 099 954 567	374 193 555	374 193 555
Budget supplémentaire (DM1)	3 658 544 167	3 658 544 167	3 531 753 152	3 531 753 152	126 791 015	126 791 015
Budget modificative n°2 (DM2)	463 578 440	463 578 440	444 078 440	444 078 440	19 500 000	19 500 000

PUBLICATIONS LEGALES

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 27 janvier 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA B 542258, il résulte que :

Il a été constitué la SARL "BARTER WINGS SYSTEM", au capital de 1.000.000 F CFP, dont le siège est à NOUMEA, 35 route du Port Despointes, Faubourg Blanchot, ayant pour objet social l'échange de marchandises de produits et services, le corporate barter, le barter, le courtage, la compensation inter-entreprises et inter-particuliers, la négociation, l'import-export, la création, la fabrication, l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, le conditionnement, l'emmagasinage, le warrantage, le transit, le transport, la manutention, la représentation et la commission.

Durée de la société : 99 ans.

Montant des apports en numéraire : 1.000.000 F CFP.

Administration de la société :

M. PELLETIER Jean-Luc, de nationalité française, né le 30 avril 1957 à BOURG EN BRESSE (Ain - France), demeurant à NOUMEA, 35 route du Port Despointes, Faubourg Blanchot, GERANT.

Nouméa, le 1^{er} février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 27 janvier 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA B 542226, il résulte que :

Il a été constitué la SARL "TEAM NC", au capital de 1.000.000 F CFP, dont le siège est à PAITA, PK 25, Ondémia, ayant pour objet social l'import, export de matériel, organes, pièces de tous engins et véhicules à moteur.

Durée de la société : 99 ans.

Montant des apports en numéraire : 1.000.000 F CFP.

Administration de la société :

M. NICOLAS Jack Alain Claude Edouard, de nationalité française, né le 1^{er} janvier 1949 à GUISE (Aisne - France), demeurant à PAITA, PK 25, Ondémia, GERANT.

Nouméa, le 1^{er} février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 25 janvier 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 444430, il résulte que :

M. KUMA Franck Gerome Numela, de nationalité française, exploite à LIFOU, Wé, Hmelek, un fonds de commerce d'épicerie, à l'enseigne de "LYE SHOP".

Nouméa, le 2 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 25 janvier 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 542084, il résulte que :

Mme RUCKEBUSCH Lydie Yvette épouse MAIDI, de nationalité française, exploite au MONT-DORE, 23 rue Bellevue, lot Bellevue, un fonds de commerce de transport d'enfants.

Nouméa, le 2 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 25 janvier 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 542076, il résulte que :

M. BALLY Marcel France Charles René, de nationalité française, exploite au MONT-DORE, 3 et 4 rue Victor Darneaud, un fonds de commerce de consultant en charpente métallique.

Nouméa, le 2 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION
(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 25 janvier 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 542092, il résulte que :

M. COILLOT Daniel Jean François, de nationalité française, exploite à NOUMEA, Cité Saint Quentin, Normandie, bâtiment A2, appartement 52, un fonds de commerce de démarchage de livres, à l'enseigne de "C/O AGENCE DE DIFFUSION".

Nouméa, le 2 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION
(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 26 janvier 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA B 542134, il résulte que :

Il a été constitué la SARL "TAMA", au capital de 1.000.000 F CFP, dont le siège est à NOUMEA, 26 rue Bataille, Vallée des Colons, ayant pour objet social la création, l'exploitation de toute entreprise de travaux publics. La conception, la réalisation et la diffusion de tous moyens de nature à favoriser la réalisation de cet objet.

Durée de la société : 99 ans.

Montant des apports en numéraire : 1.000.000 F CFP.

Administration de la société :

M. TAMA Henri, de nationalité française, né le 15 juillet 1954 à TAAMOTU (Bora Bora - Polynésie Française), demeurant à NOUMEA, 26 rue Bataille, Vallée des Colons, GERANT.

Nouméa, le 2 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION
(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 26 janvier 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 351775, il résulte que :

M. CASSAL Bruno, de nationalité française, exploite à NOUMEA, 8 rue Bucéphale, Rivière Salée, un fonds de commerce de vente d'instruments de musique, à l'enseigne de "NOUMEA MUSIQUE".

Nouméa, le 2 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION
(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 26 janvier 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 505743, il résulte que :

M. BOURGADE John Thierry, de nationalité française, exploite à DUMBEA, Koutio, 197 rue Gérard de Nerval, un fonds de commerce de :

- 1- remorquage de véhicules.
- 2-transport par route de matériaux (terre, sable, gravas ...).

Nouméa, le 2 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION
(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 26 janvier 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 351924, il résulte que :

M. BEGUE Eliard Jean Didier, de nationalité française, exploite à NOUMEA, 11 rue des Frères Leca, Magenta, un fonds de commerce de vente de matériel pour les réseaux informatiques (connecteur - câble - coffret - répartiteur) ainsi que du matériel de sécurité, contrôle d'accès et télésurveillance, à l'enseigne de "ALARMELEC".

Nouméa, le 2 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION
(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 27 janvier 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 542241, il résulte que :

M. TRUONG HO THANG, de nationalité vietnamienne, exploite à NOUMEA, 11 route de l'Anse Vata, Trianon, un fonds de commerce d'alimentation générale, à l'enseigne de "MAGASIN FLORENCE".

Nouméa, le 2 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS D'IMMATRICULATION**

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 27 janvier 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA D 541490, il résulte que :

Il a été constitué la SCI "LE PERROT", au capital de 100.000 F CFP, dont le siège est à KOUMAC, ayant pour objet social la propriété, la gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la société : 99 ans.

Montant des apports en numéraire : 100.000 F CFP.

Administration de la société :

Mme BOUIN Nathalie Daphné épouse HUMMEL, de nationalité française, née le 20 juillet 1962 à VERSAILLES (France), demeurant à KOUMAC.

Nouméa, le 2 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS D'IMMATRICULATION**

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 1^{er} février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA D 542522, il résulte que :

Il a été constitué la SCI "M.G.P.", au capital de 3.010.000 F CFP, dont le siège est à PAITA, PK 26, ayant pour objet social la propriété, administration, mise en valeur et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la société : 99 ans.

Montant des apports en numéraire : 10.000 F CFP.

Administration de la société :

M. VERNIER Pascal Michel, de nationalité française, né le 24 août 1973 à NOUMEA, demeurant à PAITA, PK 26.

Nouméa, le 2 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS D'IMMATRICULATION**

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 1^{er} février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA D 542316, il résulte que :

Il a été constitué la SCI "LES CYCAS", au capital de 100.000 F CFP, dont le siège est à NOUMEA, 7 avenue du Maréchal Foch, Centre ville, ayant pour objet social l'administration de biens à usage commercial.

Durée de la société : 99 ans.

Montant des apports en numéraire : 100.000 F CFP.

Administration de la société :

M. BONNET François Xavier Yves Marie Ignace, de nationalité française, né le 19 avril 1958 à NANTES (Loire Atlantique - France), demeurant à NOUMEA, 10 rue Dame Lechanteur, Orphelinat.

Nouméa, le 2 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS D'IMMATRICULATION**

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 1^{er} février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA D 542506, il résulte que :

Il a été constitué la société civile agricole "J.C.T.", au capital de 100.000 F CFP, dont le siège est à KAALA GOMEN, Ouaco, ayant pour objet social l'acquisition et l'exploitation de toute propriété à usage agricole ou pastoral ainsi que leur prise à bail.

Durée de la société : 99 ans.

Montant des apports en numéraire : 100.000 F CFP.

Administration de la société :

Mme TUAIVA Joëlle Tapeta, de nationalité française, née le 12 août 1978 à CANALA, demeurant à OUACO.

Nouméa, le 2 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS D'IMMATRICULATION**

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 1^{er} février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA B 542753, il résulte que :

Il a été constitué la SARL "L.J.P.", au capital de 1.000.000 F CFP, dont le siège est à NOUMEA, 142 Promenade Roger Laroque, Le Nil's, Pointe Magnin, ayant pour objet social la création, acquisition, exploitation et gestion de toute entreprise dont l'activité s'exerce dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme et de l'organisation de loisirs.

Durée de la société : 99 ans.

Montant des apports en numéraire : 1.000.000 F CFP.

Administration de la société :

M. BILIEZ Jean Pierre Henri Honoré, de nationalité française, né le 22 avril 1946 à ALLAUICHE (Bouches du Rhône - France), demeurant à NOUMEA, 19 rue Méran, Vallée des Colons, GERANT.

Nouméa, le 2 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS D'IMMATRICULATION**

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 1^{er} février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA B 542746, il résulte que :

Il a été constitué la SA "LE MOCAMBO", au capital de 5.000.000 F CFP, dont le siège est à NOUMEA, 49 bis rue Jules Garnier, Baie des Citrons, ayant pour objet social la création, acquisition sous toute forme, exploitation de toutes entreprises relevant du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et de l'organisation de loisirs.

Durée de la société : 99 ans.

Montant des apports en numéraire : 5.000.000 F CFP.

Administration de la société :

"COOPERS & LYBRAND AUDIT CALEDONIE", immatriculée sous le numéro B 329862, représentant de la société M. TEYSSIER Daniel Jacques José, de nationalité française, né le 21 octobre 1957 à MARSEILLE (Bouches du Rhône - France), demeurant à NOUMEA, 9 rue du Docteur Ferron, COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE.

M. JULIEN Jean-Loup Raymond Maurice, de nationalité française, né le 18 novembre 1958 à MARSEILLE (Bouches du Rhône - France), demeurant à NOUMEA, 10 rue Jules Garnier, COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT.

M. JEANDOT Gilbert Paul, de nationalité française, né le 7 octobre 1946 à LYON 5^e (Bouches du Rhône - France), demeurant à NOUMEA, Quartier de Tina, Les Résidences du Golf, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION & ADMINISTRATEUR.

M. JEANDOT Laurent, de nationalité française, né le 11 octobre 1970 à LYON 7^e (Bouches du Rhône - France), demeurant à NOUMEA, Les Résidences Santals, lot 12, Faubourg Blanchot, ADMINISTRATEUR.

M. JEANDOT Pascal Didier, de nationalité française, né le 27 mars 1958 à LYON (Bouches du Rhône - France), demeurant à NOUMEA, Les Résidences Santals, lot 12, Faubourg Blanchot, ADMINISTRATEUR.

Mlle JEANDOT Barbara, de nationalité française, née le 3 octobre 1975 à ISLE SUR SORGUE (Vaucluse - France), y demeurant, route de La Fontaine, ADMINISTRATEUR.

Nouméa, le 2 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS D'IMMATRICULATION**

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 1^{er} février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA B 542365, il résulte que :

Il a été constitué la SARL "FROID CLIMATISATION INDUSTRIE", au capital de 1.000.000 F CFP, dont le siège est à NOUMEA, 32 rue Charleroi, Vallée des Colons, ayant pour objet social l'achat, l'importation, l'exportation, la vente en gros, demi gros de tous matériels et fournitures frigorifiques, plomberie, électricité, neufs et occasions de toutes provenances. Les travaux, fabrications, transformations dépannages, installations de tous matériels froid et chaud.

Durée de la société : 99 ans.

Montant des apports en numéraire : 1.000.000 F CFP.

Administration de la société :

Mme GAILLOT Elise Léonie Josette, de nationalité française, née le 19 octobre 1951 à NOUMEA, y demeurant, Immeuble Le Prac, Magenta, GERANTE.

Nouméa, le 2 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS D'IMMATRICULATION**

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 1^{er} février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA B 542340, il résulte que :

Il a été constitué la SARL "CITY EXPRESS", au capital de 1.000.000 F CFP, dont le siège est au MONT-DORE, lotissement Martin sud, 9 A 35, ayant pour objet social la création, l'acquisition sous toutes formes, la propriété, l'exploitation directement ou indirectement de toute entreprise de déménagement international, national ou inter urbain par voie terrestre, maritime ou aérienne ; toutes opérations commerciales se rapportant à l'achat, vente, l'échange, l'importation, l'exportation, la distribution, le conditionnement, l'emmagasinage, le warrantage, le transit.

Durée de la société : 99 ans.

Montant des apports en numéraire : 1.000.000 F CFP.

Administration de la société :

M. CHABERT Eric, de nationalité française, né le 5 novembre 1951 à SALON DE PROVENCE (13 - France), demeurant au MONT-DORE, lotissement Martin sud, 9 A 35, rue des Trois Ilets, GERANT.

M. BASSI Eric François Michel, de nationalité française, né le 2 mars 1969 à DIJON (Côte d'Or - France), demeurant à NOUMEA, 4 rue Tardy de Montravel, appartement F1/B10, Port Plaisance, GERANT.

Nouméa, le 2 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS D'IMMATRICULATION**

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 1^{er} février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA B 542332, il résulte que :

Il a été constitué la SARL "MEDICAL PACIFIQUE IMPORT", au capital de 1.000.000 F CFP, dont le siège est à NOUMEA, 43 rue de l'Alma, Centre ville, ayant pour objet social le commerce en gros de matériel médical.

Durée de la société : 99 ans.

Montant des apports en numéraire : 1.000.000 F CFP.

Administration de la société :

M. LEGRAS Richard Marcel, de nationalité française, né le 15 septembre 1969 à AUCKLAND (Nouvelle-Zélande), demeurant à NOUMEA, Impasse du Capricorne, villa n° 4, GERANT.

Nouméa, le 2 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953 et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 1^{er} février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA B 542373, il résulte que :

Il a été constitué la SARL "S.M.D.P.", au capital de 1.000.000 F CFP, dont le siège est à NOUMEA, 19 lotissement Calédonia, rue Higginson, Vallée des Colons, ayant pour objet social les travaux du bâtiment, génie civil et tous travaux de second oeuvre du bâtiment.

Durée de la société : 99 ans.

Montant des apports en numéraire : 1.000.000 F CFP.

Administration de la société :

Mme FAGES Marie Claude épouse VAUTHIER, de nationalité française, née le 20 janvier 1955 à ALBI (Tarn - France), demeurant à NOUMEA, 19 lotissement Calédonia, rue Higginson, Vallée des Colons, GERANTE.

Nouméa, le 2 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953 et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 1^{er} février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA D 542159, il résulte que :

Il a été constitué la SCI "MELVAL", au capital de 18.000.000 F CFP, dont le siège est à NOUMEA, 114 rue de Papeete, Ducos, ayant pour objet social l'acquisition, prise à bail, location, administration et exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

Durée de la société : 99 ans.

Montant des apports en numéraire : 18.000.000 F CFP.

Administration de la société :

M. CHANZY Pierre, de nationalité française, né le 8 mai 1928 à OPOA RATATEA (Polynésie Française), demeurant au MONT-DORE, Yahoué, 58 rue des Muriers.

Nouméa, le 2 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953 et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 25 janvier 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA B 542068, il résulte que :

Il a été constitué la SARL "SOCIETE DE MONTAGE ET DE CONSTRUCTION", au capital de 1.000.000 F CFP, dont le siège est à NOUMEA, 35 rue Ampère, Ducos, ayant pour objet social l'installation, la vente et le montage de piscine et la construction de petits bâtiments techniques ; toute opération commerciale, l'importation, l'exportation ...

Durée de la société : 99 ans.

Montant des apports en numéraire : 1.000.000 F CFP.

Administration de la société :

M. SIEGLER Norbert Charles Justin, de nationalité française, né le 1^{er} février 1947 à WASSELONNE (Bas Rhin - France), demeurant à NOUMEA, 32 rue Catalan, GERANT.

M. MARTY Christian René, de nationalité française, né le 2 janvier 1958 à FORT DE FRANCE (Martinique), demeurant à NOUMEA, 97 rue A. Daly, Ouémo, GERANT

Mme BOUYE Jocelyne Suzanne Marie Adeline épouse ULM, de nationalité française, née le 3 août 1948 à NOUMEA, demeurant au MONT-DORE, 27 route des Sables, Haut de Robinson, GERANTE.

Nouméa, le 3 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953 et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 2 février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA B 542860, il résulte que :

Il a été constitué l'EURL "NEREE", au capital de 1.000.000 F CFP, dont le siège est à NOUMEA, 38-40 rue Bocquet Magenta Ouemo, ayant pour objet social l'expertise maritime. Facultés.

Durée de la société : 99 ans.

Montant des apports en numéraire : 1.000.000 F CFP.

Administration de la société :

M. TICHET André Eugène, de nationalité française, né le 30 janvier 1945 à CEZENS (Cantal - France), demeurant à NOUMEA, 38-40 rue Bocquet Magenta Ouemo, GERANT.

Nouméa, le 4 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS D'IMMATRICULATION**

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 2 février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA B 542852, il résulte que :

Il a été constitué la SARL "R.R.B. TRANSPORTS", au capital de 1.000.000 F CFP, dont le siège est au MONT-DORE, 17 morcellement Lafleur, Robinson, ayant pour objet social l'exécution de tous travaux dans le domaine du bâtiment et du génie civil, plus spécialement le transport le terrassement et l'assainissement.

Durée de la société : 99 ans.

Montant des apports en numéraire : 520.000 F CFP.

Administration de la société :

M. BOUTEILLER Rémy Raymond Robert, de nationalité française, né le 27 septembre 1947 à LUGANVILLE (Santo - Nouvelles Hébrides), demeurant au MONT-DORE, 17 morcellement Lafleur, Robinson, GERANT.

M. BOUTEILLER Réginald Roger Auguste, de nationalité française, né le 25 juillet 1955 à KONE, demeurant à NOUMEA, 9 rue Fenelon, Rivière Salée, GERANT.

Nouméa, le 4 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS D'IMMATRICULATION**

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 4 février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA B 543306, il résulte que :

Il a été constitué la SARL "SRGM", au capital de 1.000.000 F CFP, dont le siège est à NOUMEA, 1 rue Jules Garnier, Ancre de Marine, Baie des Citrons, ayant pour objet social l'exploitation des activités de restauration en générale, traiteur, vente de plats cuisinés à emporter.

Durée de la société : 99 ans.

Montant des apports en numéraire : 1.000.000 F CFP.

Administration de la société :

M. ARE Salvatore, de nationalité française, né le 18 juin 1962 à COSENZA (Italie), demeurant à NOUMEA, 23 rue Ange Berlioz, Trianon, GERANT.

M. MARTEL Gilles Max, de nationalité française, né le 9 décembre 1963 à LE HAVRE (Seine Maritime - France), demeurant au MONT-DORE, morcellement Mercier, Plum, GERANT.

Nouméa, le 5 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS D'IMMATRICULATION**

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 1^{er} février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 535591, il résulte que :

Mme FRAYSSE Marie Christine Raymonde, de nationalité française, exploite à NOUMEA, 112 rue du 24 Septembre, Haut Magenta, un fonds de commerce de location de linge et de vêtements, à l'enseigne de "GELIS".

Nouméa, le 8 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS D'IMMATRICULATION**

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 1^{er} février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 420521, il résulte que :

M. CREUGNET Joël Yannick Didier, de nationalité française, exploite à NOUMEA, 25 rue Louis Moreau, Sud Horizon, Magenta, un fonds de commerce de transports d'enfants.

Nouméa, le 8 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS D'IMMATRICULATION**

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 1^{er} février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 112490, il résulte que :

M. CANDREDON André, de nationalité française, exploite à NOUMEA, 150 rue Georges Lèques, Tina sur Mer, un fonds de commerce de ramassage scolaire (V.L.C.), à l'enseigne de "ANDRE TRANSPORT".

Nouméa, le 8 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS D'IMMATRICULATION**

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 1^{er} février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 542720, il résulte que :

M. DELCROIX Jean-Pierre Alfonse, de nationalité française, exploite à DUMBEA, 179 rue de la Jeunesse, lotissement Poncet, Katiramona, un fonds de commerce de démarchage en livres ; représentant multicartes dans les produits de nettoyage, à l'enseigne de "LES EDITIONS MODERNES / LE NETTOYEUR".

Nouméa, le 8 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS D'IMMATRICULATION**

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 1^{er} février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 542696, il résulte que :

M. LA BARRE Gaël François Marie Erwin, de nationalité française, exploite à NOUMEA, 4 rue de Sébastopol, Immeuble Vartex, Centre ville, un fonds de commerce de courtier en immobilier.

Nouméa, le 8 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS D'IMMATRICULATION**

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 1^{er} février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 542324, il résulte que :

M. TODOROVIC Nenad, de nationalité française, exploite à NOUMEA, 12 rue du Pasteur Leenhardt, Anse Vata, un fonds de commerce de commerçant ambulant d'articles de mode, bijoux, vêtements, parfum (détail), commerce d'articles ménagers (détail), à l'enseigne de "BANDEAUX, CHOUCHOUS ETC.."

Nouméa, le 8 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS D'IMMATRICULATION**

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 1^{er} février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 451542, il résulte que :

Il résulte que M. KOUATHE Yves, de nationalité française, exploite à ILE DES PINS, Gîte Oure, un fonds de commerce de transport touristique.

Nouméa, le 8 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS D'IMMATRICULATION**

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 1^{er} février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 542449, il résulte que :

Mme PUATIARE Anne-Marie Vaea, de nationalité française, exploite à NOUMEA, 27 bis avenue Foch, Centre ville, un fonds de commerce de démarchage à domicile de livres, à l'enseigne de "C/O SUD PACIFIQUE DIFFUSION".

Nouméa, le 8 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS D'IMMATRICULATION**

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 1^{er} février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 542423, il résulte que :

Mme DUCRETTET Marie-Eve Rosemonde Pauline, de nationalité française, exploite à NOUMEA, 8 rue de Valbonne, Quartier Latin, un fonds de commerce d'activité commerciale indépendante, à l'enseigne de "LES EDITIONS MODERNES".

Nouméa, le 8 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS D'IMMATRICULATION**

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 3 février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 404863, il résulte que :

M. BOUTTEMENT Steeve Yves Christian, de nationalité française, exploite à NOUMEA, 22 rue Montcalm, Faubourg Blanchot, un fonds de commerce de démarchage à domicile en livres, à l'enseigne de "C/O LES EDITIONS MODERNES".

Nouméa, le 8 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA**AVIS D'IMMATRICULATION**

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 2 février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 261453, il résulte que :

Mme NAILLET Margareth Georgette Simone, de nationalité française, exploite à LA FOA, rue des Frères Goisavost, un fonds de commerce de garderie, à l'enseigne de "MULAN".

Nouméa, le 8 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 3 février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 218735, il résulte que :

M. GUILLEM Jean-Pierre, de nationalité française, exploite à NOUMEA, 26 rue Paul Boissery, Ouméo, un fonds de commerce de représentant multicartes, à l'enseigne de "A.M.D."

Nouméa, le 8 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 3 février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 542985, il résulte que :

Mme TAUA Marie-Cesare Sahe, de nationalité française, exploite à LIFOU, Tribu de Drueulu, un fonds de commerce d'épicerie, à l'enseigne de "MAGASIN ILAZU".

Nouméa, le 8 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 3 février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA D 542738, il résulte que :

Il a été constitué la SCI "LES NENUPHARS", au capital de 100.000 F CFP, dont le siège est à BOURAIL, Immeuble Les Moluques, RT 1, ayant pour objet social l'acquisition par voie d'apport ou d'achat, d'échange ou autrement, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

Durée de la société : 99 ans.

Montant des apports en numéraire : 100.000 F CFP.

Administration de la société :

Mme DREMON Sylvie Josiane Lyliane épouse DARRAS, de nationalité française, née le 28 juillet 1956 à VERSAILLES (France), demeurant à BOURAIL, B.P. 109.

Nouméa, le 8 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 4 février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 274977, il résulte que :

Mme KARJOREDJO Massirah Jacqueline épouse BOUFENECHÉ, de nationalité française, exploite à NOUMEA, 7 rue Paul Mascart, 3^e secteur, Rivière Salée, un fonds de commerce de pension de famille, à l'enseigne de "JACQUELINE PENSIONNAT".

Nouméa, le 8 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 4 février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA D 543165, il résulte que :

Il a été constitué la société civile particulière "MADE", au capital de 100.000 F CFP, dont le siège est à NOUMEA, 8 rue Clément Germain, Faubourg Blanchot, ayant pour objet social l'acquisition et la location de tous biens meubles et immeubles.

Durée de la société : 99 ans.

Montant des apports en numéraire : 100.000 F CFP.

Administration de la société :

M. ALLAIS Claude Jean Bernard, de nationalité française, né le 27 juillet 1941 à LE PIEUX (Manche - France), demeurant à NOUMEA, 8 rue Clément Germain, Faubourg Blanchot.

Mme MALIUS Maryse Jeanne Marie épouse ALBIE, de nationalité française, née le 7 mars 1960 à ROUEN (Seine Maritime - France), demeurant à NOUMEA, 8 rue Clément Germain, Faubourg Blanchot.

Nouméa, le 8 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953
et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 4 février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA D 543157, il résulte que :

Il a été constitué la SCI "SOCIMEX 2", au capital de 2.000.000 F CFP, dont le siège est à NOUMEA, 33 rue de Sébastopol, Centre ville, ayant pour objet social notamment l'acquisition sous toutes formes, la vente, la construction, l'aménagement, l'installation, la propriété, l'administration et la gestion de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

Durée de la société : 99 ans.

Montant des apports en numéraire : 2.000.000 F CFP.

Administration de la société :

M. CAILLARD Philippe Edmond Jacques, de nationalité française, né le 11 janvier 1952 à NOUMEA, y demeurant, 19 bis rue Pasteur Leenhardt, Anse Vata.

M. RAAB Hugo Alfred Ferdinand Camille, de nationalité française, né le 14 avril 1956 à RECIFE (Brésil), demeurant à NOUMEA, 18 rue du Général Sarraill.

Nouméa, le 8 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953 et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 4 février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 185439, il résulte que :

M. HAMIN Roubby Hermawan, de nationalité française, exploite à DUMBEA, 63 rue des Aloues, Koutio, un fonds de commerce de transport routier de voyageurs.

Nouméa, le 8 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953 et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 5 février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 543405, il résulte que :

M. ANTUNANO David Dominique, de nationalité française, exploite à NOUMEA, 41 rue du 18 Juin, bâtiment n° 26, Tours de Magenta, un fonds de commerce de représentant multcartes.

Nouméa, le 8 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953 et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 5 février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 543314, il résulte que :

M. FRUITET Jean-Nicolas Maurice André, de nationalité française, exploite à NOUMEA, 51 rue Jean Jaurès, Centre ville, un fonds de commerce de gros et de détail de matériel de télécommunication, à l'enseigne de "DIEZ TELECOMMUNICATION".

Nouméa, le 8 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953 et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 5 février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA A 428201, il résulte que :

Mme PHAM THI THANG, de nationalité vietnamienne, exploite à NOUMEA, 52 angle des rues Sautot et Clémenceau, Centre ville, un fonds de commerce de restaurant snack, à l'enseigne de "CHEZ KIKI".

Nouméa, le 8 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS D'IMMATRICULATION

(Décret du 16 mars 1953, arrêtés du 6 juillet 1953 et du 20 décembre 1983)

D'une déclaration déposée le 5 février 1999, aux fins d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, effectuée au Greffe du Tribunal Mixte de NOUMEA, sous le numéro RCS NOUMEA B 543389, il résulte que :

Il a été constitué la SARL "BOULANGERIE NOUVELLE DE HOUAÏLOU", au capital de 4.500.000 F CFP, dont le siège est à HOUAÏLOU, ayant pour objet social la création, l'acquisition sous toutes ses formes, la propriété, l'exploitation directement ou indirectement de tous fonds de commerce de fabrication et vente de produits de boulangerie et dérivés, viennoiserie, pâtisserie, confiserie, chocolaterie, et tous autres produits alimentaires ; la vente au détail sur place et à emporter, la livraison et le dépôt-vente dans tous commerces de tous ces produits.

Durée de la société : 99 ans.

Montant des apports en numéraire : 4.500.000 F CFP.

Administration de la société :

Mme ANTONIO Lydie veuve DAVAINÉ, de nationalité française, née le 14 novembre 1944 à HOUAÏLOU, y demeurant, GERANTE.

M. AUBERT Jean-Jacques Germain, de nationalité française, né le 21 octobre 1949 à CANTELEU SEINE GERMAIN (Rouen - France) demeurant à KOUMAC, Creek à Louis, GERANT.

Nouméa, le 8 février 1999

Le Greffier du Registre du Commerce

Pour le Président du Gouvernement
et par délégation
Armand LEDER
Chef d'Administration

CODE TERRITORIAL DES IMPOTS

**Code
Annexes
Convention fiscale franco-calédonienne
Statuts du Territoire**

Edition **AVRIL 1998**

TERRITOIRE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



DIRECTION TERRITORIALE DES SERVICES FISCAUX

AVIS

"Une nouvelle édition du Code Territorial des Impôts avril 1998 conçue par la Direction Territoriale des Services Fiscaux est disponible à l'Imprimerie Administrative, Immeuble Administratif Jacques Iékawé, avenue Paul Doumer, Nouméa.

L'exemplaire est vendu 6.560 F CFP."

TARIF DES ABONNEMENTS

VOIE ORDINAIRE			
	3 mois	6 mois	1 an
Nouvelle-Calédonie	4.000 F CFP	6.800 F CFP	12.800 F CFP
VOIE AERIENNE			
	3 mois	6 mois	1 an
Métropole Outre-Mer Etranger	11.000 F CFP	14.200 F CFP	20.400 F CFP

INSERTIONS ET PUBLICATIONS

Insertion : 800 francs CFP la ligne.

Insertion de déclaration d'association : 6.000 francs CFP.

Les abonnements et sommes dues à divers titres sont payables d'avance au Régisseur de la Caisse de Recettes de l'Imprimerie Administrative.

Les chèques postaux et bancaires doivent être libellés au nom du :

PAYEUR DU TERRITOIRE
Compte C.C.P. NOUMEA 201-07N

Téléphone : (687) 25.60.00